



## Travaux et remboursements

Par **polute13**, le **07/03/2014** à **22:51**

Bonjour,

Ma locataire, il y a un an, m'ayant fait savoir qu'il fallait réparer les sanitaires du logement ainsi qu'un Velux, je n'ai pu accepter faute de revenu. ( Mon seul revenu était le loyer perçu de celle-ci ).

Un an après, ma situation me permet de lui rembourser les travaux effectués et avancés par elle-même mais elle n'accepte plus de remboursement et m'annonce partir en litige au tribunal car je ne lui ai pas remboursés et fait les travaux à temps. Que puis-je faire malgré ma bonne foi et ma situation ( orphelin, étudiant avec peu de revenu ) et qu'est ce que je risque ?

Je lui ai pourtant expliqué ma situation par lettre ainsi que mes difficultés.

Merci de votre aide.

Cordialement.